

**PROCES VERBAL**  
**du Conseil Municipal de la Commune d'ESPOEY**  
**Séance du 18 Juin 2017**

*Elus en exercice : 14*  
*Elus présents : 11*  
*Suffrages exprimés : 13*

L'an deux mille dix-sept, le 18 Juin à 20 heures, les membres du Conseil municipal régulièrement convoqués se sont réunis au lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean Pierre BARRÈRE, Maire.

**Présents :**

Mesdames Emilie CAZAYOUS, Nicole DIEU, Sandra FLANZY et Christine SALEFRANQUE

*Date de la Convocation :*

Messieurs Jean-Jacques LASCASSIES, Jean-Pierre MOURA Olivier MARTINE, Roland MARTINE, Jean-Pierre MOURA et Serge SUBIAS

*13 Juin 2017*

**Membres représentés :**

*Date d'affichage :*

Monsieur Christophe CAZALA représenté par Monsieur Jean Pierre BARRERE

*13 Juin 2017*

MADAME Patricia LACAZE représenté par M. Jean-Jacques LASCASSIES

**Membres absents :**

Madame Fabienne LABAT

**Secrétaire de Séance :** Mme Nicole DIEU

**Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal du 29 Mai 2017

Rythmes scolaires : Position du Conseil avant la sortie du Décret

**A/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 29/05/2017**

Le procès-verbal de la séance du 29 Mai 2017 est approuvé dans son ensemble par les membres du Conseil municipal

**B/ RYTHMES SCOLAIRES : POSITION DU CONSEIL AVANT LA SORTIE DU DECRET**

Monsieur le Maire explique que les Communes restent en attente de la publication du décret, qui permettrait, sous certaines conditions, de repasser à la semaine de quatre jours.

Sachant que la question est à l'ordre du jour du prochain Conseil d'école, qui se tiendra le 29 Juin 2017, Monsieur le Maire souhaiterait connaître la position des élus, avant cette date

Après échanges de point de vues, le Conseil municipal,

**EMET :** le souhait de repasser à la semaine de quatre jours, sous réserve de la publication du décret.

### **C/ QUESTIONS DIVERSES**

Monsieur Lascassies informe le Conseil que Mme Lanne a fait l'objet d'agressions verbales de la part d'un parent d'élèves.

Le Conseil, considérant que les faits rapportés revêtaient un caractère certain de gravité, il a été décidé que l'adjoint en charge des affaires scolaires porterait plainte auprès de la Gendarmerie.

***L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A 20 H 30***